

Procès verbal du Conseil d'Ecole élémentaire n°2 du 26 février 2021

Le protocole sanitaire ne permet toujours pas la réunion de tous les participants, ce Conseil d'Ecole est de nouveau organisé en « distanciel » via un système de visio-conférence.

Présents en distanciel.

Enseignants : Mmes Décaris, Maupin, Salomon, Clerc, Godek, Boisseranc et Mr Geoffray (directeur-président de séance),
Parents d'élèves : Mmes Garrot, Gaubil, Bernard, Rober, Leturgez, Hilaire, Roumier,
M. Roignot (maire de Somberton, Président du Sivos Spuller),
Mme BORAS : responsable du périscolaire.
Mme Régnier DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Personnes excusées :

Déléguées des parents : Mmes Maguet, Laverdan, RASED : Lombard Nathalie - IEN : M. Niermont

1- Prévisions des effectifs à la rentrée 2020.

Actuel	CP : 30	CE1 : 32	CE2 : 25	CM1 : 26	CM2 : 40	Total : 153 élèves	Moy : 25,5 / cl
Prévision Rentrée 2021	CP : 30	CE1 : 30	CE2 : 32	CM1 : 25	CM2 : 26	Total : 143 élèves	Moy : 23,8 / cl

Rappel de la répartition actuelle

CP	Muriel CLERC	25 CP	CE2-CM1	Stéphanie DECARIS	12 CE2 - 14 CM1 = 26
CP-CE1	Sophie SALOMON	4 CP - 20 CE1 = 24	CM1-CM2	Caroline GODEK	12 CM1 - 15 CM2 = 27
CE1-CE2	Delphine MAUPIN	12 CE1 - 13 CE2 = 25	CM2	Luc GEOFFRAY Gaëlle BOISSERANT (J)	25 CM2

La dérogation des rythmes pour garder l'organisation en 4 jours a été renouvelée pour la période du 09/2021 au 09/2024

2- Évaluations CP.

Elles concernent tous les CP en deux périodes distincts, septembre et janvier. Les exercices portent sur les notions de lire, écrire, compter. La seconde « phase » des évaluations vient de se terminer.

L'étude des résultats permet d'observer une évolution de certains enfants, confortent l'avis des enseignants par rapport au travail en classe et permet de cerner les besoins des élèves en difficultés.

3- Vie de l'école : application du protocole, activités.

Une évolution du protocole a été reçue fin janvier, elle garde l'organisation actuelle et modifie certains points :

- Obligation du port du masque UNS1 « grand public » ou chirurgicaux jetable.
- Renforcement de l'aération des locaux
- Renforcement du « non-brassage » des groupes
- Modification des règles de fermeture de classe : si un cas Covid variant est détecté, la classe est fermée.

EDIT : une évolution, la règle des 3 cas dans une même classe s'applique pour les Covid « classique » et « variant anglais » ce sont seulement le «Sud-africain ou le Brésilien » qui déclenchent la fermeture pour 1 cas détecté.

- L'importance du lavage des mains est rappelé.

Dans la grande cour, il y a très souvent une pénurie d'essuie-mains l'après-midi car le distributeur est trop petit pour tenir la journée entière.

Le rôle préventif des parents est également rappelé dans le protocole pour identifier les signes annonciateurs, la prise de température et veiller au lavage des mains avant et après la classe.

L'organisation mise en place par l'école permet déjà de respecter toutes les dispositions énoncées ci-dessus.

Les parents fournissent bien les bons masques et nous avons quelques masques jetables à fournir pour remplacer ceux qui peuvent se casser.

Mr Roignot est interrogé sur la fourniture de gel pour les personnes qui doivent entrer dans le bâtiment, surtout des parents de maternelle, ceux de l'élémentaire restent au dehors en attendant leurs enfants.

Sa réponse est négative, strictement.

Il nous précise que les parents qui veulent entrer doivent apporter leur propre gel s'ils veulent entrer sans cela pas d'accès.

Il est rappelé qu'à chaque sonnerie, le directeur ou Mme GODEK, la plus proche, doivent quitter leurs classes pour aller voir la personne à la porte et s'enquérir de la présence d'un gel et cela de très nombreuses fois par jour.

Une borne garantira la désinfection obligatoire et permettra d'utiliser l'ouvre porte sans se déplacer systématiquement.

Le directeur va consulter sa hiérarchie pour savoir si une telle restriction d'accès peut être mise en place.

Lors de la diffusion des informations relatives au nouveau protocole, l'école a demandé aux familles de prévoir des masques supplémentaires de rechange, d'adapter si possible la taille par des modèles « pédiatriques » pour les plus jeunes et de donner un sac pour les masques tissus usagés.

L'activité piscine des CM2 qui était prévue a été annulée.

Le cycle des CM1 se heurte à une condition à respecter, le non brassage pour les élèves venant de deux classes.

L'organisation va être plus complexe. Séparation des groupes sur le trajet à pied, dans le bus, dans les vestiaires, à la douche et pour les groupes de natation.

Outre le nombre de parents plus important à prévoir, la piscine doit nous mettre à disposition 1 MNS de plus pour respecter ce principe des séparations. Un contact a été pris avec le chef de bassin de Chenôve.

Nous gardons l'intention de faire venir une troupe de théâtre cette année.

Mr Roignot précise que le récent dégât des eaux subit par la salle des fêtes **ne permet plus de l'utiliser jusqu'en juin et la délocalisation de la restauration dans la salle 3 (le restaurant) oblige à un nettoyage poussé qui ne permet pas une utilisation par d'autre groupe dans la journée.**

Nous sommes en discussion avec le collège pour identifier les structures extérieures disponibles pour nos séances d'EPS.

Mr Roignot nous indique pouvoir « bloquer » un espace en herbe près de la salle de la Brenne pour garantir son utilisation par les classes de l'élémentaire pour l'EPS. Il en est très vivement remercié.

Le passage de la prévention routière est maintenu pour le lundi 01 mars pour tous les CM2.

Le film de la batucada résultat du travail dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) initié par la CCOM pour la classe de Mr GEOFFRAY a été mis à disposition des familles.

4- la coopérative

L'appel à contribution à rapporter 692 €. Le solde est positif pour 16 355 €

Des subventions ont été reçues : Mesmont 100 €, Vielmoulin, 80 €. La proposition de Sombornon pour 250 € va être mise au vote. Le FAVA nous a accordé une subvention de 200 €.

A la demande des déléguées des parents, l'étude du passage du photographe et la mise à disposition des photos de classes au prix coûtant sera étudié.

5- Accueil périscolaire et extrascolaire.

- Toujours sous protocole à la rentrée de Janvier ! Nous avons quand même pu faire le repas de fin d'année avec tous les enfants, en mettant de la déco et en essayant de rendre ses moments de repas conviviaux.

- Le manque de salles est difficile pour l'organisation d'activités notamment manuelles... Cependant les animateurs sont continuellement en recherche de nouveaux jeux, nouvelles activités qui permettent de jouer tout en respectant le protocole.

L'utilisation de la salle de motricité est différente, nous ne pouvons plus courir en intérieur !

- Retour des vacances de février, nouveau protocole à mettre en place, avec notamment 2m obligatoire entre chaque groupe à table. Pour respecter cette distance, nous avons dû enlever une classe en élémentaire sur les 2 services. 2 classes vont chaque midi à la salle de la Brenne (merci à la commune... surtout après les événements du week-end).

- Nous rencontrons actuellement un souci pour réchauffer les barquettes, les enfants ont donc un pique-nique (jambon/poulet, chips... les entrées froides, les fromages et desserts peuvent être servis).

- Nous recherchons des solutions au plus vite.

- Cette nouvelle organisation ne nous permet pas de prendre plus d'enfants... ! Je sais, nous savons que pour les enfants de maternelle les places manquent. La salle de la Brenne ne change rien au nombre d'enfants autorisés par la PMI, ni à l'espace disponible. Le protocole COVID n'a pas réduit le nombre d'enfants accueillis.

Travaux :

- Le souci de chauffage (dans la cantine et la salle d'activités des grands) est en train de se régler par la société DALKIA...

6- Fonctionnement de l'école : travaux-réparations effectués et demandes, usage des locaux, sécurité de l'école.

La fuite à la salle de la Brenne a perturbé le programme de petit travaux demandés.

Rien n'a été fait mais quelques-uns sont nécessaires :

Fixation grillage petite cour, ventilation inopérante dans la salle informatique et de motricité, lumière dans la casse de CP, aimant à remplacer porte coupe-feu.

Mr Roignot nous indique que la fuite du toit est réparée, la classe de CP-CE1 va pouvoir revenir dans sa salle de classe habituelle.

L'installation de la seconde ligne de téléphone prévue pour rendre indépendantes les deux écoles devra attendre l'arrivée de la fibre pour utiliser cette technique.

Sécurité.

Les demandes portent sur :

- La reproduction de clé pour utiliser facilement une porte nécessaire à la fuite des classes (PPMS attentat intrusion) et les portes de la petite cour de récréation en cas de fermeture de l'intérieur,
- La fermeture effective du portail gris côté mairie. (Périmètre du pôle scolaire)

Concernant le signal sonore, Mr Roignot nous indique que les démarches sont en cours. Nous pourrions peut-être l'utiliser lors de l'exercice de fin d'année.

Les demandes de financement et d'investissement.

Nous remercions le Sivos pour le financement des cycles piscine.

Une demande de financement a été déposée auprès du SIVOS pour le cycle piscine des CM1, pour l'achat de fourniture de pharmacie spécifique pour le confinement (PPMS risque majeur) qui doit rester dans la salle de motricité, pour l'amélioration de l'ordinateur de la direction (DD ssd et mémoire).

Une demande d'investissement a été déposée pour du matériel scolaire (table + chaise) pour remplacer les anciennes tables doubles avec chaises attachées, pour du matériel d'EPS (ballons, cônes, raquettes badminton.....).

Compte tenu des travaux du toit, cette dernière demande est annulée et il faudra trouver un consensus avec la maternelle pour nos demandes sans dépasser une somme globale commune.

Le photocopieur a été remplacé par deux machines indépendantes pour donner un accès plus facile à la maternelle.

L'élémentaire a perdu la possibilité de faire des A3 dans ce « remaniement ».

12- Questions diverses

Certains parents ne parviennent pas à se connecter pour prendre connaissance du LSU de leurs enfants.

La fonction « mot de passe oublié » fonctionne mal. Souvent le mdp généré arrive dans les « indésirables » et il faut consulter cette rubrique.

Le directeur a pris contact avec l'animateur informatique, plus au fait des subtilités de l'application pour identifier l'origine des problèmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion le 25/06/2021

Signé : GEOFFRAY Luc

Président du Conseil d'Ecole Élémentaire.